

Procès verbal du conseil d'établissement
du Collège français Sadi-Carnot
21 mars 2018 à 17h30

Membres présents

Membres de l'administration :

M. Asselin	Principal
M. Emeriau	Directeur
Mme Kasaka	Gestionnaire comptable
M. Fidahoussen Kokar	Conseiller Principal d'Education

Membre avec voix consultative :

M. Alquier	Président de l'APE
------------	--------------------

Membres élus :

M. Delamaire	Personnel Enseignant 1 ^{er} degré
Mme Andriamintantsoa	idem
Mme Rahasy	Personnel Enseignant 2 nd degré
Mme Lagarde	idem
Mme Patricia	Personnel ATOS
Mme Djaotoly	Représentante des parents
Mme Dhoulifao	idem
Mlle Alquier	Représentante des élèves

Membres absents excusés :

M. Rogulski	COCAC
M. Lozes	Consul honoraire
Mme Tadjer-Farajallah	Conseiller consulaire

ORDRE DU JOUR

1. Point sur les effectifs
2. Carte des emplois
3. Projet d'établissement (actions pédagogiques) – Bilan d'étape
4. Compte rendu des commissions (CESC, Comité Hygiène Sécurité, Commission restauration, Commission du Dialogue social)
5. Calendrier scolaire 2018-2019
6. Commandes et équipements 2018-2019
7. Travaux
8. Divers

Le quorum étant atteint, la séance du conseil d'établissement commence à 17h40.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Imane Alquier, représentante des élèves, accepte de prendre en charge le secrétariat de séance.

Adoption du Procès-verbal du Conseil d'établissement du 15 novembre 2017

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1. Point sur les effectifs

Le principal présente les effectifs au 21 mars 2018. Ils sont stables, avec 322 élèves dans l'établissement (150 au collège et 172 en primaire), soit une perte d'un élève depuis le début de l'année.

En primaire, plusieurs départs sont intervenus au cours de l'année, mais ont été compensés par des arrivées.

Il est trop tôt pour faire une projection des effectifs à la rentrée 2018. Cependant, le nombre de dossiers de bourses déposés (et notamment de nouveaux dossiers) est comparable à celui de la rentrée 2017.

Le principal demande à l'ensemble de la communauté scolaire de faire un effort de communication pour inciter aux inscriptions. Deux missions d'information, l'une à Nosy Be et Ambanja, l'autre dans la Sava sont prévues au mois de mai.

2. Point sur la carte des emplois

Suite à la fermeture des deux postes d'enseignants expatriés du 2nd degré à la rentrée 2018, le Conseil d'établissement a fait la demande d'ouverture d'un poste de résident en Français, à coût nul pour l'établissement.

L'AEFE a répondu favorablement à notre demande, consciente de la nécessité de conserver un enseignant titulaire en Français, et soucieuse de ne pas mettre en danger l'équilibre budgétaire de l'établissement.

Ainsi, un abaissement du taux général de participation à la rémunération des résidents a été consenti par l'AEFE pour compenser les nouvelles charges liées au recrutement d'un résident supplémentaire et au remplacement de l'enseignant titulaire de mathématiques par un recruté local.

Dans le cadre du recrutement des personnels résidents, deux postes étaient à pourvoir :

- Le poste de lettres modernes nouvellement créé.
- Le poste d'anglais, occupé actuellement par Mme Mouquet, qui a demandé sa réintégration en France.

Ces deux postes ont été pourvus, malgré un contexte difficile, le nombre de candidatures pour Madagascar étant en baisse cette année.

Les personnels recrutés sont actuellement en attente de leur détachement.

Par ailleurs, les deux enseignants résidents en renouvellement de détachement cette année, sont prolongés pour trois ans : M. Breton au primaire, et Mme Gérard en SVT au collège.

3. Projets pédagogiques 2017-2018 – Bilan d'étape :

- **Les actions fédératrices**, portées par l'ensemble des classes ont été une réussite (Journée citoyenne sur le thème du respect et du vivre ensemble et le Carnaval).
- **La semaine de la francophonie** est en cours : plusieurs activités et expositions sont proposées au collège, une manifestation autour de l'opération « Dis-moi dix mots » est organisée à l'Alliance française dans le cadre d'un partenariat Collège français Sadi Carnot et Association des professeurs de Français, et la course de la francophonie – 5^{ème} édition qui se déroulera le samedi 24 mars.
- **La semaine des langues** est programmée du 16 au 20 avril.
- **Actions pédagogiques pilotes (APP)** soutenues par l'AEFE : *Prix Ravinala 2018* (APP de zone) – les actions réalisées par les élèves sont accessibles

depuis le site du collège. Un jury se réunira durant le mois d'avril pour déterminer les lauréats des différentes épreuves qui sont sélectionnés pour participer au Salon littéraire qui se déroulera à Tananarive au mois de mai.

- **Projets divers**

De nombreux projets sont en cours de réalisation :

- dans l'établissement (concours de fresques murales et Castor informatique et Algoréa en mathématiques)
- avec les établissements publics et privés de Diego Suarez (Rallye mathématique de Madagascar, dont l'organisation est pilotée par la DREN avec le concours du Collège français).
- avec d'autres partenaires :
 - Accueil d'une classe de CE2 **du lycée français de Tananarive** au mois d'avril avec des actions communes (sport, connaissance de Diego Suarez, sortie à la Montagne d'Ambre).
 - **Avec l'Alliance française** : mise en place de l'action Collège et cinéma. Tous les collégiens se rendront à l'Alliance française une fois par mois pour découvrir un film du cinéma français.
 - **Avec le Zegny Zo** : à l'occasion du festival d'Arts de rue Zegny Zo qui se déroulera du 16 au 19 mai, les élèves de l'école participeront à différents ateliers et spectacles.

4. Commissions

Durant ce trimestre, différentes commissions de l'établissement se sont réunies :

- **La Commission Restauration - 24 janvier 2018**

Les élèves et les parents sont globalement satisfaits des repas servis à la cantine.

Les demandes des élèves concernent principalement le manque de sel, d'épices, de ketchup. Les règles en matière de santé publique ne sont pas compatibles avec ces demandes. Un travail d'éducation à l'alimentation devra être envisagé sur ces points dans le cadre du CESC.

A la demande des élèves, les produits de la mer seront plus variés, en fonction des saisons : poisson, servi avec du citron, crevettes, calamar.

- **Le Comité d'hygiène et sécurité - 24 janvier 2018.**

Sécurité :

Le recensement des accidents montre que leur nombre est relativement faible (8 en 2016 et 7 en 2017). La visite de l'établissement a permis de repérer deux zones particulièrement accidentogènes, à cause notamment de la dégradation du ciment : l'entrée de la maternelle, et la cour CP / maternelle (haute). Ces deux zones sont classées en travaux prioritaires.

L'entrée de la maternelle a été réhabilitée durant les vacances de février.

En outre, la commission préconise :

Activités d'EPS :

1. Le port obligatoire des chaussures de sport durant les activités d'EPS sur le terrain.
2. L'utilisation de raclettes pour dégager le terrain après la pluie (suspension des activités sur sol mouillé)

Sécurité au travail (personnel)

3. L'utilisation d'un éclairage et le port de chaussures de sécurité (intervention sous les toits)
4. L'utilisation de l'échelle nécessite 2 personnes (1 personne en intervention, 1 personne en assistance)

5. Les enseignants qui souhaitent afficher dans leur classe demandent aux agents ou se font assister d'un agent / gardien si besoin d'utiliser l'échelle.

Hygiène :

Plusieurs points d'amélioration en matière d'hygiène sont soulevés :

1. Veiller à ce qu'il y ait toujours du savon dans les toilettes (savon jaune de préférence).
2. La situation des toilettes de l'élémentaire est problématique (fortes odeurs non liées à un problème de nettoyage) : une sensibilisation sera faite auprès des élèves pour qu'ils utilisent les chasses d'eau de manière plus systématique, et une évaluation de travaux d'amélioration sera réalisée.
3. L'attention est attirée sur le manque d'eau durant une période assez longue, qui pose des problèmes d'hygiène.

- **Le Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté - 6 février 2018**

○ **Programmation d'actions d'éducation à la sexualité.**

Au Collège :

2 heures / classe dans le programme de SVT.

Le programme d'actions est proposé par Mme Gérard, professeur de SVT et s'appuie notamment sur des interventions de Mme Lacoste, intervenante extérieure, afin de mieux libérer la parole autour de jeux de rôle, d'ateliers de discussion.

Thématiques : Différence fille / garçon en 6^{ème}, l'hygiène du corps à l'adolescence en 5^{ème}, la contraception et les grossesses précoces en 4^{ème}, Contraception/IST et violence familiale en 3^{ème}.

A l'école :

Les élèves de CM-CM2 abordent les notions d'hygiène du corps, de la puberté et des changements du corps, de la reproduction humaine.

○ **Prévention des addictions (cigarettes, alcool, drogue) et de l'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone.**

La prévention sur les réseaux sociaux est abordée au cycle 3. Cette question a également donné lieu à un travail important au collège lors de la journée citoyenne (débats, exposés).

Cette thématique est liée à l'utilisation des téléphones portables et des écrans. Un travail important est fait à la maternelle auprès des familles sur ces questions, l'enfant devenant facilement dépendant des écrans.

L'idée d'une semaine sans téléphone est proposée : à réaliser par exemple dans le cadre de la journée citoyenne.

L'établissement recherche des intervenants pour réaliser une prévention sur la cigarette, la drogue et l'alcool, notamment en 4^{ème} et 3^{ème} où la problématique est importante dans le cadre de la préparation à l'entrée au lycée.

○ **Citoyenneté**

La citoyenneté fait l'objet d'un travail important toute l'année (EMC) et plus particulièrement à l'occasion de la journée citoyenne (courts métrages et activités sur le harcèlement, sur les différences), dans le cadre de la thématique retenue du vivre ensemble.

Dans le cadre du parcours citoyen les élèves de 4^{ème} mettent en œuvre un projet citoyen par groupe, avec une association intervenant à Diego Suarez.

Les conseils des délégués en primaire et au collège sont également des lieux qui permettent de faire vivre les questions de citoyenneté.

○ **Premiers secours**

L'établissement est référent de la zone Océan indien pour les premiers secours. La formation de tous les élèves de 4^{ème} aura lieu en fin d'année.

Un module de 2 heures « Gestes qui sauvent » a été mis en place pour que les élèves de 3^{ème} forment des élèves des établissements malgaches, sous le contrôle de leurs professeurs également formés au PSC1. Ce module a permis de dispenser une initiation de 2 heures à 50 élèves de 4^{ème} du Collège François de Mahy lors de la journée citoyenne.

Les élèves de CM2 seront formés, comme en 2017, aux premiers secours par les élèves de 4^{ème} en fin d'année scolaire.

○ **Hygiène**

Il est rappelé que les élèves doivent se doucher après le cours d'EPS du matin et se changer. Le problème se pose également après les récréations où les élèves sont parfois hors d'état de travailler suite aux jeux de récréation (foot et basket notamment). Une réflexion sur ces sujets pourrait être initiée lors des heures de vie de classe et des Conseils de délégués.

○ **Education à l'alimentation :**

Ventes de fruits réalisées en maternelle, en élémentaire (projet d'épicerie à la récréation) et au Foyer des élèves.

Dans le cadre du Parcours santé, les élèves de 5^{ème} réalisent un travail sur la pratique du sport et l'alimentation.

- **La Commission de dialogue social – 16 janvier 2018**

La Commission dialogue social est préconisée par l'AEFE. Elle a été réunie, suite à la demande des représentants du SNUipp-Madagascar lors de leur visite au sein de l'établissement.

La Commission de dialogue social a notamment permis de clarifier les pratiques en matière de communication interne :

- Le mail est le canal de communication principal. Des mails peuvent parvenir aux agents la nuit, durant les vacances ou le week end en fonction de la manière de travailler de chacun. En revanche, aucune réponse n'est exigible durant ces périodes.

Il est rappelé que les agents peuvent créer une adresse à usage uniquement professionnel s'ils le souhaitent, l'adresse utilisée étant celle qui est communiquée par l'agent.

- En cas d'urgence, le téléphone ou le sms sont toujours utilisés.

5. Calendrier scolaire 2018-2019

La proposition de calendrier scolaire suivante est présentée :

Rentrée		Jours Fériés (10)	
03/09/2018	pré-rentrée	01/11/2018	Toussaint
04/09/2018	rentrée	25/12/2018	Noël
Congés		01/01/2019	Jour de l'An
19/10/2018	Printemps austral	08/03/2019	Journée de la femme
05/11/2018		29/03/2019	Jour des Martyrs - 1947
21/12/2018	Noël	22/04/2019	Lundi de Pâques
07/01/2019		01/05/2019	Fête du Travail
15/02/2019	Été austral	30/05/2019	Ascension
04/03/2019		10/06/2019	Pentecôte
19/04/2019	Automne austral	26/06/2019	Fête de l'Indépendance
06/05/2019			
02/07/2019	Fin d'année scolaire		

Cette proposition a été concertée entre les différents établissements du réseau Madagascar pour prendre en compte l'équilibre des périodes et les impératifs liés aux examens (DNB et Baccalauréat).

Le Directeur fait part d'une proposition du Conseil d'école votée à l'unanimité : faire le pont le 31 mai et rattraper ce jour le 3 juillet. Le Principal explique que la proposition du Conseil d'école n'est pas pertinente au collège : la période de la fin mai est proche des examens (épreuve orale du DNB, fin du programme en classe de 3^{ème}). La journée du 31 mai sera donc plus efficace pour les apprentissages que le 3 juillet où chacun est démobilisé.

Le calendrier scolaire est soumis au vote.

La proposition initiale (fin d'année le 2 juillet 2019) est adoptée à l'unanimité.

6. Commande et équipement :

Les commandes pédagogiques ont été passées auprès de LDE pour une livraison prévue fin juin, début juillet.

Dans le cadre de la campagne d'équipement de l'établissement en tableaux blancs, une commande de 3 tableaux est prévue pour les classes de CP et maternelle.

Un nouveau vidéoprojecteur de SVT sera acheté, l'actuel étant trop ancien (faible luminosité).

7. Travaux

Dans le cadre de la sécurité, l'AEFE a octroyé une subvention de 17 000 € pour l'achat d'un nouveau groupe électrogène et la mise en place d'un éclairage périmétrique.

Un groupe électrogène de 60 KVA sera acheté grâce à cette subvention, avant la fin de l'année scolaire, ce qui permettra de couvrir l'ensemble des besoins de l'établissement (le groupe électrogène actuel ayant une puissance de 30 KVA).

Pour pallier les problèmes de distribution en eau, l'établissement projette de construire un bassin enterré important (80 m³) permettant de doubler nos réserves d'eau. Pour finaliser ces travaux, l'établissement demandera une participation à l'AEFE dans le cadre des travaux de sécurité.

L'entrée de la maternelle a été rénovée suite aux préconisations du Comité hygiène et sécurité. Le trottoir devant le bâtiment administratif sera également rénové aux prochaines vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Le Président

La Secrétaire

Bruno Asselin

Imane Alquier